

Budget 2024

AvenirSocial

Description	01.01. - 31.12.2022	Budget 2023	Budget 2024	Comm.
Publications spécialisées	267'663.40	299'600.00	263'100.00	1
Publications	14'615.15	22'000.00	12'000.00	2
Manifestations	330.00	500.00	2'000.00	
Cotisations des membres	1'127'034.90	1'120'000.00	1'164'000.00	3
Services d'internet	8'557.93	19'000.00	14'000.00	4
Autres revenu	-1'000.00	-	-	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1'417'201.38	1'461'100.00	1'455'100.00	
Quotes-parts régions sans et avec statuts	147'242.00	214'000.00	124'500.00	5
Publications spécialisées	278'324.24	241'500.00	247'500.00	6
Publications	14'984.94	11'000.00	16'000.00	
Manifestations	75'627.27	-	-	
CHARGES DE MATÉRIEL, MARCHANDISES, TRAVAUX DE TIERS	516'178.45	466'500.00	388'000.00	
RÉSULTAT BRUT I	901'022.93	994'600.00	1'067'100.00	
Salaires	559'874.58	609'000.00	661'000.00	7
Charges sociales	86'812.96	93'000.00	99'000.00	
Autres charges de personnel	58'802.65	29'000.00	36'000.00	
Charges de personnel	705'490.19	731'000.00	796'000.00	
RÉSULTAT BRUT II	195'532.74	263'600.00	271'100.00	
Charges des locaux	49'398.25	48'000.00	48'500.00	
Entretien, réparations, remplacement	10'797.36	9'500.00	11'000.00	
Assurance du matériel	1'005.85	1'000.00	1'000.00	
Charges d'énergie et taxes déchets	907.01	1'100.00	1'100.00	
Frais de fonctionnement	206'669.30	177'700.00	225'700.00	8
Frais de promotion	40'663.04	28'100.00	38'600.00	
Frais divers de fonctionnement	24'279.59	15'000.00	20'000.00	
CHARGES D'EXPLOITATION	333'720.40	280'400.00	345'900.00	
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION I	-138'187.66	-16'800.00	-74'800.00	

Budget 2024

AvenirSocial

Description	01.01. - 31.12.2022	Budget 2023	Budget 2024	Comm.
Amortissements de l'actif immobilisé	4'599.96	5'000.00	5'000.00	
AMORTISSEMENTS	4'599.96	5'000.00	5'000.00	
PERTE D'EXPLOITATION II	-142'787.62	-21'800.00	-79'800.00	
Frais de banques et poste et intérêts débiteurs	-869.45	-1'000.00	-1'000.00	
Charges financières	-869.45	-1'000.00	-1'000.00	
Intérêts banques et poste	44.97	100.00	100.00	
Recettes financières	44.97	100.00	100.00	
PRODUITS FINANCIERS	-824.48	-900.00	-900.00	
PERTE D'EXPLOITATION III	-143'612.10	-22'700.00	-80'700.00	
Dons	9'838.64	3'000.00	3'000.00	
Recettes diverses fundraising	-	-	-	
Recettes diverses d'activités de référants	14'874.50	5'000.00	10'000.00	
Création de provisions	-	-2'000.00	-2'200.00	
Dissolution de réserves	906.20	-	52'400.00	9
Charges étrangères à la période	6'979.13	-	-	
Recettes étrangères à la période	-	-	-	
Charges exceptionnelles	-945.00	-	-	
Recettes exceptionnelles	19'235.16	18'000.00	18'000.00	
Transfer fond de projet	-28'760.43	-	-	
Retrait fond de projet	67'000.00	-	-	
Résultat de l'exercice avant impôts	89'128.20	24'000.00	81'200.00	
Impôts directs	-54'483.90	1'300.00	500.00	
Taxes	211.35	500.00	500.00	
Résultat de l'exercice	-54'695.25	800.00	0.00	10

Commentaires

¹ Nous budgétisons avec prudence, même si nous ne nous attendons pas à une nouvelle baisse.

² site web.

³ Recettes attendues liées aux cotisations des membres avec une croissance modérée des membres.

⁴ Revenus supplémentaires générés par les espaces publicitaires dans le magazine web.

⁵ Les dépenses des régions sont budgétées conformément aux valeurs empiriques actuelles. Il a été tenu compte du fait que nous n'avons plus qu'une seule région avec des statuts (Vaud).

⁶ prises.

⁷ Les coûts salariaux budgétés correspondent au taux d'occupation actuel de 610% au total au secrétariat, y compris les postes nouvellement occupés dans le domaine des Études et de la communication.

⁸ Le budget comprend les nouvelles cotisations et l'augmentation des cotisations par membre à l'assurance de protection juridique ainsi que les coûts de la première partie pour la nouvelle conception du site web.

⁹ Conformément à la stratégie de développement du secrétariat, le comité directeur a décidé d'absorber la perte budgétée pour les années à venir en dissolvant les provisions constituées. D'ici 2026 au plus tard, les coûts supplémentaires liés aux salaires devront être compensés par une augmentation des recettes des membres.

¹⁰ Résultat annuel équilibré budgété grâce à la dissolution de la provision.